



PROVINCE DE QUÉBEC

COMTÉ D'UNGAVA

VILLE DE CHAPAIS

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Chapais, tenue le 16 janvier 2018 à 19 h, à la salle des délibérations du Conseil et à laquelle étaient présents et formant quorum;

Monsieur le maire : Steve Gamache

Mesdames les Conseillères : Roxanne Tremblay
Lucie Tremblay

Messieurs les Conseillers : Daniel Forgues
Guy Lafrenière
Jacques Fortin

Était également présente à la séance :

Madame la directrice générale et greffière : Mariève Bernier

Étaient absentes à la séance :

Madame la conseillère : Denise Larouche
Madame la directrice générale adjointe et greffière suppléante : Mélanie Gagné

1.
MOMENT DE RÉFLEXION

2.
PRÉSENCES – CONSTATATION DU QUORUM

Madame Mariève Bernier, directrice générale et greffière, constate le quorum de la séance.

18-01-01
3.
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et greffière, le maire déclare la séance ouverte. Il est 19 h.

18-01-02
4.
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Daniel Forgues
APPUYÉ par madame la conseillère Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-01-03
5.
DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2017

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil municipal a reçu, avant la tenue de la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance dudit procès-verbal;



CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal se déclarent satisfaits du contenu des documents déposés;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la dispense de lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2017;
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.
REPRÉSENTATIONS POLITIQUES DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS

Les membres du Conseil énumèrent leurs représentations politiques depuis la dernière séance régulière.

7.
PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC SUR L'ORDRE DU JOUR ET SUR LES REPRÉSENTATIONS POLITIQUES DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS

8.
CONSEIL MUNICIPAL

18-01-04

8.1
RÉSOLUTION – NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT QUE l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit la désignation d'un membre du Conseil municipal comme maire suppléant;

CONSIDÉRANT QUE le maire suppléant possède et exerce les pouvoirs du maire lorsque ce dernier est absent ou est empêché de remplir les devoirs de sa charge;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame la conseillère Lucie Tremblay
ET RÉSOLU

QUE monsieur le conseiller Jacques Fortin soit et est nommé maire suppléant de la Ville de Chapais pour les mois de février, mars et avril 2018;

QUE monsieur le conseiller Jacques Fortin soit et est autorisé, pour ladite période, à signer les effets bancaires en remplacement de madame la conseillère Denise Larouche.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-01-05

8.2
RÉSOLUTION – ACCEPTATION DU PLAN DE RESTRUCTURATION ORGANISATIONNELLE

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution 17-08-207 le Conseil a mandaté la direction générale à présenter un plan de restructuration organisationnelle, comprenant un plan de relève des employés;

CONSIDÉRANT QUE la restructuration organisationnelle de la Ville et de ses organismes mandataires a été discuté lors des séances plénières les 5, 8 et 15 janvier 2018;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal approuve le plan de restructuration présenté;



Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Lucie Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal adopte le plan de restructuration organisationnel de la Ville de Chapais et de ses organismes mandataires, et mandate la direction générale de procéder aux changements convenus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-01-06

8.3

RÉSOLUTION - NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DIFFÉRENTS COMITÉS, CONSEILS D'ADMINISTRATION D'ORGANISMES MUNICIPAUX OU AUTRES POUR LA VILLE DE CHAPAIS

CONSIDÉRANT l'élection municipale de novembre dernier;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'attribuer aux membres du Conseil des mandats relatifs à certains organismes ou services de la municipalité;

CONSIDÉRANT les nominations suivantes:

DIRECTION DES OPÉRATIONS MUNICIPALES

Ressources humaines

- Santé et sécurité au travail (JACQUES FORTIN)
- Relations de travail (GUY LAFRENIÈRE)

Travaux publics

- Opérations (GUY LAFRENIÈRE)
- Équipements et infrastructures municipales (DANIEL FORGUES)
- Eau, aqueducs et égouts (DANIEL FORGUES)

Environnement

- Matières résiduelles (cueillette, écocentre, dépôts illicites) (DANIEL FORGUES)

Loisirs

- Club de curling Opémiska (DENISE LAROUCHE)
- Corporation des loisirs (JACQUES FORTIN)

Logements et transport

- Office municipal d'habitation de Chibougamau (LUCIE TREMBLAY)
- Chapais Ligne verte (ROXANNE TREMBLAY)
- Transport adapté Chibougamau-Chapais (ROXANNE TREMBLAY)

Sécurité civile

- Comité de sécurité publique (STEVE GAMACHE et GUY LAFRENIÈRE)
- Comité de sécurité routière (GUY LAFRENIÈRE)

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

Développement économique

- Corporation de développement économique de Chapais (STEVE GAMACHE, GUY LAFRENIÈRE, observateurs : DANIEL FORGUES et ROXANNE TREMBLAY)
- Société d'aide au développement des collectivités (LUCIE TREMBLAY)
- Comité Liaison Renard (STEVE GAMACHE)
- COMAX Éléonore (STEVE GAMACHE)



- COMAX Methanor (STEVE GAMACHE)
- Comité de suivi régional Métaux Blackrock (DENISE LAROUCHE)
- Village-relais (STEVE GAMACHE)

Développement régional

- Gouvernement régional d'Eeyou Itschee Baie-James (STEVE GAMACHE)
- Administration régionale Baie-James (STEVE GAMACHE, DANIEL FORGUES)

Urbanisme et aménagement du territoire

- Intégration de la zone naturelle d'influence (STEVE GAMACHE)
- Comité consultatif d'urbanisme (DENISE LAROUCHE)
- Comité aviseur du parc Opémiska (STEVE GAMACHE)

Parcs et espaces verts

- Sentiers pédestres et cyclables (JACQUES FORTIN)
- Parcs et espaces verts (JACQUES FORTIN)

Milieu de vie (culture, vie communautaire, événements)

- Comité aviseur du Fonds Soutien au développement rural (DENISE LAROUCHE)
- Comité Accueil et intégration des nouveaux arrivants (ROXANNE TREMBLAY)
- Comité Villes Villages en santé (DENISE LAROUCHE)
- Politique familiale (DENISE LAROUCHE)
- Chapais en fête (ROXANNE TREMBLAY)
- Bibliothèque municipale de Chapais (LUCIE TREMBLAY)
- Table pauvreté et exclusion sociale (JACQUES FORTIN)
- Table des organismes communautaires (JACQUES FORTIN et DENISE LAROUCHE)
- Développement culturel (DENISE LAROUCHE)
- Dossier Aînés (DANIEL FORGUES)

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
APPUYÉ par monsieur le conseiller Daniel Forgues
ET RÉSOLU

QUE cette liste soit et est acceptée tel que déposée.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-01-07

8.4 **RÉSOLUTION – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL** **AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE** **MUNICIPAL D'HABITATION DE CHIBOUGAMAU (OMHC)**

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxanne Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Ville de Chapais nomme madame Lucie Tremblay, conseillère, à titre de représentante de la Ville afin de siéger au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Chibougamau (OMHC).
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



- 18-01-08 **8.5**
RÉSOLUTION – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU TRANSPORT ADAPTÉ CHAPAI-S-CHIBOUGAMAU-BAIE-JAMES (TACCBJ)
- CONSIDÉRANT QUE** ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 janvier 2018;
- Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Daniel Forgues
ET RÉSOLU
- QUE** le Conseil de la Ville de Chapais nomme madame Roxanne Tremblay, conseillère, à titre de représentante de la Ville afin de siéger au sein du conseil d'administration du Transport adapté de Chibougamau-Chapais-Baie-James (TACCBJ).
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 18-01-09 **8.6**
RÉSOLUTION – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS (SADC)
- CONSIDÉRANT QUE** ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 janvier 2018;
- Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame la conseillère Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU
- QUE** le Conseil de la Ville de Chapais nomme madame Lucie Tremblay, conseillère, à titre de représentante de la Ville afin de siéger au sein du conseil d'administration de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC).
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 18-01-10 **8.7**
RÉSOLUTION – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLUB DE CURLING OPÉMISKA
- CONSIDÉRANT QUE** ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 janvier 2018;
- Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Lucie Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Daniel Forgues
ET RÉSOLU
- QUE** le Conseil de la Ville de Chapais nomme madame Denise Larouche, conseillère, à titre de représentante de la Ville afin de siéger au sein du conseil d'administration du Club de curling Opémiska.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 18-01-11 **8.8**
RÉSOLUTION – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION DES LOISIRS DE CHAPAI-S
- CONSIDÉRANT QUE** ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 janvier 2018;
- Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame la conseillère Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU
- QUE** le Conseil de la Ville de Chapais nomme monsieur Jacques Fortin, conseiller, à titre de représentant de la Ville afin de siéger au



sein du conseil d'administration de la Corporation des loisirs de Chapais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-01-12 **8.9**
RÉSOLUTION – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CHAPAIS LIGNE VERTE

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Daniel Forgues
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Ville de Chapais nomme madame Roxanne Tremblay, conseillère, à titre de représentante de la Ville afin de siéger au sein du conseil d'administration de Chapais Ligne verte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-01-13 **8.10**
RÉSOLUTION – NOMINATION DE REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxanne Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Daniel Forgues
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Ville de Chapais nomme monsieur Steve Gamache, maire et monsieur Guy Lafrenière, conseiller, à titre de représentants de la Ville afin de siéger au sein du conseil d'administration du Comité de sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-01-14 **8.11**
RÉSOLUTION – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CHAPAIS

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Daniel Forgues
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Ville de Chapais nomme madame Lucie Tremblay, conseillère, à titre de représentante de la Ville afin de siéger au sein du comité de gestion de la Bibliothèque municipale de Chapais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-01-15 **8.12**
RÉSOLUTION – NOMINATION DE REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE CHAPAIS (CDEC)

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
ET RÉSOLU



QUE le Conseil de la Ville de Chapais nomme messieurs Steve Gamache, maire, Guy Lafrenière, conseiller et comme observateurs madame Roxanne Tremblay et monsieur Daniel Forgues à titre de représentants de la Ville afin de siéger au sein du conseil d'administration de la Corporation de développement économique de Chapais (CDEC).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.

DIRECTION GÉNÉRALE ET ADMINISTRATION

18-01-16

9.1

RÉSOLUTION — AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR SERVICES PROFESSIONNELS - PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR L'INSTALLATION D'UNE FOSSE SEPTIQUE POUR L'ANCIEN LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES)

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis doivent être préparés dans le cadre de l'installation d'une fosse septique pour l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire (LES);

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 8 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxanne Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Daniel Forgues
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise la Direction générale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour le mandat de la préparation des plans et devis dans le cadre de l'installation d'une fosse septique pour l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire (LES).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-01-17

9.2

RÉSOLUTION – ADOPTION D'UNE GRILLE DE PONDÉRATION — APPEL D'OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS — RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS POUR L'INSTALLATION D'UNE FOSSE SEPTIQUE POUR L'ANCIEN LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES)

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 573.1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la Municipalité doit, dans le cas de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres;

CONSIDÉRANT la proposition de la direction générale d'adopter la grille de pondération suivante :

Critères de sélection	Nombre maximal de points attribués
Expérience du soumissionnaire	30
Compétence et disponibilité du responsable de projet	20
Organisation de l'équipe de projet	25
Échéancier de travail et présentation des biens livrables	20
Qualité de l'offre de services	5
POINTAGE TOTAL INTÉIMAIRE	100

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Lucie Tremblay



APPUYÉ par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal adopte cette grille de pondération, présentée dans le cadre de l'appel d'offres concernant les services professionnels pour la préparation des plans et devis pour l'installation d'une fosse septique à l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire (LES).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-01-18

9.3
RÉSOLUTION – AUTORISATION – LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR UN SERVICE D'INGÉNIERIE POUR LA RÉALISATION D'UN DEVIS TECHNIQUE SUR LA RÉPARATION DU SYSTÈME DE VENTILATION DE LA PISCINE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT un bris majeur dans le système de ventilation de la piscine municipale;

CONSIDÉRANT la nécessité d'obtenir une assistance technique pour déterminer l'ensemble des problématiques dans le système de ventilation et de faire le devis technique;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de lancer un appel d'offres auprès de firmes d'ingénierie pour réaliser l'analyse et le devis technique pour la réparation;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 8 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
APPUYÉ par monsieur le conseiller Daniel Forgues
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise madame Mariève Bernier, directrice générale, ou madame Mélanie Gagné, directrice générale adjointe, à lancer un appel d'offres relatif à la réparation du système de ventilation de la piscine municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-01-19

9.4
RÉSOLUTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT 18-479 AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LA TARIFICATION DES BIENS, DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné en séance ordinaire du Conseil municipal à la séance ordinaire du 19 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QU'une dispense de lecture fut demandée en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Lucie Tremblay
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais adopte le règlement 18-479 ayant pour objet d'établir la tarification des biens, des services et des activités de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



18-01-20

9.5
RÉSOLUTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT 18-480 AYANT
POUR OBJET LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS
PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné en séance ordinaire du Conseil municipal à la séance ordinaire du 19 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QU'une dispense de lecture fut demandée en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais adopte le règlement 18-480 ayant pour objet les modalités de publications des avis publics.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-01-21

9.6
RÉSOLUTION – AUTORISATION – OCTROI D'UN MANDAT À
MONSIEUR MARTIN NOËL POUR LA TÉLÉDIFFUSION EN
DIRECT DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais veut être au cœur de la communauté chapaisienne;

CONSIDÉRANT QUE la diffusion sur le canal communautaire des séances du Conseil de la Ville de Chapais permet, entre autres, aux personnes du 3^e âge, d'écouter les séances du Conseil sans avoir à se déplacer;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de Monsieur Martin Noël prend fin en juin 2017 et que le Conseil municipal désire poursuivre la télédiffusion en direct de ses séances publiques afin d'informer la population de l'actualité municipale;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Monsieur Noël, proposant des honoraires de 2 325 \$ pour la télédiffusion en direct de cinq séances ordinaires du Conseil municipal de la Ville de Chapais, soit janvier, février, mars, avril et mai 2018;

CONSIDÉRANT QUE cette offre de service se situe en deçà de 25 000 \$ et que, conséquemment, la Ville peut conclure une entente gré à gré en vertu des règles d'adjudication en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Lucie Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal octroie le mandat de la télédiffusion en direct des séances publiques du Conseil municipal de la Ville de Chapais à Monsieur Martin Noël pour un montant de 2 325 \$ correspondant à une période de 5 mois soit janvier, février, mars, avril et mai 2018.

QUE les frais relatifs à la présente soient puisés à même le poste budgétaire 02-132-00-343.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**10.
RESSOURCES HUMAINES**

**11.
FINANCES ET TRÉSORERIE**

18-01-22 **11.1
RÉSOLUTION — APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À
PAYER POUR LE MOIS DÉCEMBRE 2017**

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Daniel Forgues
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE la liste des comptes payés du fonds d'administration concernant les transactions du mois de décembre 2017 s'élevant à **753 778,15 \$** ainsi que la liste des comptes à payer concernant la même période et s'élevant à **452 490,89 \$** soient acceptées telles que déposées;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais autorise le paiement des comptes apparaissant dans la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-01-23 **11.2
RÉSOLUTION – AUTORISATION DE PAIEMENT - DÉCOMPTE
PROGRESSIF NUMÉRO 6 À L'ENTREPRENEUR « LAROUCHE
CONSTRUCTION » DANS LE CADRE DE LA RELOCALISATION
DU GARAGE MUNICIPAL ET DE LA CASERNE DE POMPIERS**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de sa résolution 17-05-129, le Conseil municipal de la Ville de Chapais a accordé le contrat de relocalisation du garage municipal et de la caserne de pompiers à l'entrepreneur *Larouche Construction*, pour une somme de 929 342,93 \$ avant taxes;

CONSIDÉRANT les sommes reçues du Fonds Eastmain, gérées par l'Administration Régionale Baie-James et dévolues au développement économique et aux infrastructures municipales;

CONSIDÉRANT l'état financier suivant :

Décompte progressif numéro 6	
Total du contrat original	929 342,93 \$
Supplément autorisé	0,00 \$
Crédits autorisés	0,00 \$
Montant du contrat à ce jour	929 342,93 \$
Montant des travaux exécutés à ce jour	808 300,00 \$
Retenue (10 %)	80 830,00 \$
Sous-total	727 470,00 \$
Moins montant des certificats antérieurs	675 148,50 \$
Sous-total	52 321,50 \$
Taxes	
T.P.S. (5 %)	2 616,08 \$
T.V.Q. (9,975 %)	5 219,07 \$
Montant du présent certificat	60 156,65 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Manon Théberge, architecte de la firme TRAME, de procéder au paiement numéro 6 à l'entrepreneur *Larouche Construction*;



CONSIDÉRANT la recommandation positive de madame Mélanie Gagné, directrice générale adjointe;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du plénier du 15 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Daniel Forgues
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise le paiement du décompte numéro 6 au montant de 60 156,65 \$ à l'entrepreneur *Larouche Construction* dans le cadre des travaux de relocalisation du garage municipal et de la caserne de pompiers.

QUE les frais relatifs à la présente soient puisés à même le fonds d'immobilisations, soit le poste budgétaire 23-040-15-722.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.3

18-01-24

RÉSOLUTION – COMMANDITE – CLUB DE MOTONEIGE DE CHAPAIS «DÉFI POLAIRE BAIE-JAMES 2018» 21^E ÉDITION

CONSIDÉRANT QU'à travers le plan stratégique de la Ville de Chapais, le Conseil municipal s'engage à favoriser et à appuyer les événements et les rassemblements populaires;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une demande d'aide financière du Club de motoneige de Chapais dans le cadre de son événement «Défi polaire Baie James 2018» 21^e édition, qui aura lieu du 3 au 10 février 2018;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du plénier du 8 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Daniel Forgues
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais verse au Club de motoneige de Chapais une commandite de 750 \$ dans le cadre de l'évènement «Défi polaire Baie-James 2018» 21^e édition;

QUE les frais relatifs à la présente soient puisés à même le poste budgétaire 02-622-00-971.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Conformément à l'article 303 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le conseiller Guy Lafrenière déclare son intérêt en lien avec cette résolution. Il se retire de la séance, tout comme il l'a fait lors des discussions en comité plénier concernant ce sujet.

11.4

18-01-25

RÉSOLUTION – COMMANDITE – LEVÉE DE FONDS AU PROFIT D'OPÉRATION ENFANT SOLEIL

CONSIDÉRANT QUE monsieur Francis Lafrenière, en partenariat avec la fondation Opération Enfant Soleil, organise une soirée bénéfice le 4 avril prochain à la salle communautaire de Chapais, dans le cadre d'un voyage intitulé Opération Groenland 2;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Francis Lafrenière s'est engagé à remettre à la fondation tous les profits nets générés par l'évènement;

CONSIDÉRANT la demande de commandite déposée par monsieur Lafrenière le 13 décembre dernier;



CONSIDÉRANT QUE cette demande a été traitée lors de plénier du 15 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Roxanne Tremblay
APPUYÉ par madame la conseillère Lucie Tremblay
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais accorde une aide financière de 400 \$ à monsieur Francis Lafrenière pour la tenue de son événement visant une levée de fonds au profit d'Opération Enfant Soleil;

QUE la somme soit puisée à même le poste budgétaire 02-622-00-971.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le conseiller Guy Lafrenière réintègre la séance.

12.

GREFFE

12.1

18-01-26

RÉSOLUTION - AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE CHAPAIS ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 16-463

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, il est donné à la présente séance, **par monsieur le conseiller Daniel Forgues**, un avis de motion à l'effet que le Conseil municipal de la Ville de Chapais procèdera lors d'une séance ultérieure, à l'adoption d'un projet de règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Chapais et abrogeant le règlement 16-463.

Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

13.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

13.1

DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS POUR L'ANNÉE 2017

Madame Mariève Bernier, directrice générale, dépose à l'attention des membres du Conseil et de la population, le rapport des permis émis en 2017 et préparé par monsieur Moussadjy Mourtaza, responsable du service de l'urbanisme.

Elle précise que le présent rapport concerne le nombre de permis de construction, rénovations et autres, émis durant l'année 2017 et qu'il contient également des comparatifs avec les années antérieures.

L'année 2017 a connu une baisse d'environ 21 % des permis délivrés pour l'ensemble des secteurs d'activités, soit 129 permis comparativement à 156 en 2016.

La valeur déclarée des travaux pour l'année 2017 est de 1 383 187 \$ comparativement à 1 314 685 \$ en 2016, soit une hausse d'environ 5%, et ce, malgré la baisse du nombre de permis émis.

De plus, elle précise les principales variations pour 2017 comparativement à 2016 :

- Nombre de permis : baisse de 27 permis;
- Valeur déclarée pour l'ensemble des permis : augmentation de 68 502 \$;
- Valeur déclarée pour les permis de rénovation : hausse de 189 648 \$;



- Revenus de permis : baisse de 216 \$;
- Nombres de constructions neuves : aucun par rapport à deux (2) en 2016;
- Valeur déclarée pour constructions neuves : 0 \$.

14. **SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

18-01-27

14.1 **RÉSOLUTION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - RENCONTRE JEUNESSE NORD-DU-QUÉBEC – ÉDITION 2018 À CHAPAIS**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais, via son Service des loisirs, de la culture et vie communautaire, souhaite organiser la Rencontre jeunesse Nord-du-Québec édition 2018 qui se tiendra du 25 au 27 mai 2018;

CONSIDÉRANT QUE cette rencontre régionale vise à développer un rapprochement et un sentiment d'appartenance des jeunes à notre région par différentes disciplines en loisir, sport et culture;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 15 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise madame Sylvie Bédard, directrice du Service des loisirs, de la culture et vie communautaire, à déposer une demande d'aide financière à l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) d'un montant de 26 600 \$, dans le cadre du projet «Rencontre jeunesse Nord-du-Québec édition 2018»;

QUE la Ville de Chapais confirme sa participation financière, d'un montant 6 390 \$, dans le cadre de ce projet;

QUE le Conseil municipal autorise madame Sylvie Bédard, directrice du Service des loisirs, de la culture et vie communautaire, à signer, pour et au nom de la Ville de Chapais, les formulaires de demande d'aide et toute entente à intervenir entre les parties dans le cadre de la Rencontre jeunesse Nord-du-Québec, édition 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. **TRAVAUX PUBLICS**

16. **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

18-01-28

16.1 **RÉSOLUTION - AUTORISER L'EMBAUCHE D'UNE PERSONNE-RESSOURCE POUR LA RÉDACTION DU DEVIS POUR L'ACHAT D'UN CAMION AUTOPOMPE CITERNE**

CONSIDÉRANT QUE le camion 202, du Service de sécurité incendie ne répond plus à la norme de la (SAAQ) et de la norme NFPA;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de procéder rapidement à l'achat d'un camion de remplacement;

CONSIDÉRANT la complexité de l'élaboration d'un devis pour un véhicule d'urgence;



CONSIDÉRANT QU'il y aurait lieu de procéder à la signature d'un contrat avec une personne-ressource pour la rédaction du devis pour l'achat d'un camion d'interventions spécialisées;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Luc Paquette détient l'expertise nécessaire à l'élaboration de ce devis et serait disponible pour effectuer ce travail;

CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie a la disponibilité financière pour une somme maximale de 3 520 \$;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors comité plénier du 8 janvier 2018;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Daniel Forgues
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Fortin
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise la signature du contrat d'embauche de monsieur Luc Paquette personne-ressource pour le Service de sécurité incendie afin de rédiger le devis de l'appel d'offres public pour l'achat d'un camion autopompe citerne, et ce, pour une somme maximale de 3 520,00 \$.

QUE les frais relatifs à la présente soient puisés à même le fonds d'immobilisations dans le poste budgétaire 03-310-09-725.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

18. **VARIA**

19. **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

René Martel, journaliste

Monsieur René Martel questionne le bris de la piscine municipale. La directrice générale mentionne qu'il s'agit d'un bris lié à la ventilation (serpentin et cage écureuil) et qu'il y a actuellement un problème de condensation.

Monsieur Martel questionne l'état des travaux du nouveau garage municipal et de la caserne de pompiers. Le maire répond que les travaux sont presque terminés, qu'il reste quelques correctifs à apporter. Les pompiers sont déjà installés dans la caserne. La Ville prévoit faire l'inauguration du bâtiment fin février, début mars.

Il demande également la raison de l'adoption du règlement concernant les modalités de publication des avis publics, qui seront désormais via le site Internet de la Ville. Le maire répond que cette décision est économique.

20. **QUESTIONS OU COMMENTAIRES DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES**

Tous les conseillers et conseillères souhaitent une bonne année 2018 à la population.

Monsieur Steve Gamache souhaite à tous une excellente année 2018 remplie de santé. Il invite la population à participer au Défi polaire, qui aura lieu le 10 février et au tournoi de curling du CRSSS, qui se tiendra les 2 et 3 février prochain. Il invite les citoyens à la prochaine séance du conseil, qui aura lieu le 20 février prochain.



18-01-29

21.
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Daniel Forgues
ET RÉSOLU

QUE cette séance ordinaire soit levée et terminée.
Il est 19h38.

Steve Gamache
Maire

Mariève Bernier
Directrice générale et greffière